

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 32

Présents ou représentés : 31

Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation : 18/04/2017

Date d'affichage : 21/04/2017

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 27 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 27 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE, Maire

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : René LE VIAVANT à Margaret LOVERA / Élisabeth CAILLAT à Maria de Fatima FIANDINO / Renée FALCO à Audrey TROIN / Michel BERTIN à Marc Etienne LANSADE / Gaëtan MULLER à Eric MASSON / Manuel REQUIN à Jonathan LAURITO / Carole RUIZ à Jean-François FARNET

ABSENT : Sébastien MACREZ -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Le montant des investissements pour l'exercice 2017 étant arrêté, il est proposé au Conseil municipal, dans le cadre de l'aide financière du Conseil Départemental aux communes, de demander une subvention la plus élevée possible pour l'extension du COSEC Marcel Coulony.

L'opération consiste en la création d'un espace supplémentaire de 230 m² environ comprenant une salle multifonctions ainsi que des vestiaires et sanitaires.

L'estimatif global s'élève à 280 000 € HT, se décomposant comme suit :

CM 27/04/2017

N° 2017/051

AIDE FINANCIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2017

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

ORGANISME	MONTANTS HT	POURCENTAGE
Département	100 000,00 €	35,72 %
Fonds propres	180 000,00 €	64,28 %
TOTAL	280 000,00 €	100 %

Vu le budget primitif pour l'exercice 2017 adopté par délibération du Conseil municipal en date du 30 mars 2017,

Considérant la nécessité pour la commune de réaliser une extension du COSEC Marcel Coulony afin d'y réaliser une salle multifonctions, notamment destinée à accueillir les activités de danse,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental au titre de l'exercice 2017 pour l'extension du COSEC Marcel Coulony.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
A L'UNANIMITE.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Marc Etienne LANSADE

